

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSCRCI-2026-06-016

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 février 2018 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle :

Président : Madame Marine TORT, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale ;

Enseignant-chercheur : Monsieur Xavier LABOUZE ;

Enseignants : Mesdames Hassiba AICHOUCHE, Estelle ANDRE, Djamila DESTOUESSE, Magali MARC et Messieurs Mehmet CAKIR, Frédéric FOUIN.

Professionnels : Messieurs Jacques ARSTAND, Cyrille CHANTECLAIR, Abdelmalek IKHLEF, Gérald MORIOT, Mohamed MOUSSAOUI, Laurent OGET.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 16 juin 2026


Aurore COLLET